CCI CÔTE-D'OR
SAÔNE-ET-LOIRE
MÉTROPOLE DE BOURGOGNE

Monsieur Pascal HUGUENIN
Maire de Bouze-lès-Beaune
MAIRIE
23 rue de la Mairie

21200 BOUZE-LES-BEAUNE

PG/mvb
PEDT/23/020

Dijon, le 19 avril 2023

Objet : Révision du PLU

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé le projet arrêté de révision du PLU de votre commune, et je vous en remercie.

Après analyse du dossier, je vous informe que la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Côte-d'Or · Saône-et-Loire émet un **avis favorable** sur ce projet qui favorise le développement économique à travers plusieurs orientations :

- Au centre du bourg : le maintien et le développement des activités économiques existantes et l'accueil de nouvelles activités non nuisantes
- Le développement du tourisme et des capacités d'hébergement touristiques
- L'exploitation de carrières
- La création d'une zone d'activité de 2,52 hectares en entrée ouest du village pour accueillir des activités économiques de proximité (TPE / PME), en conformité avec les prescriptions du SCOT.

J'attire votre attention sur la forte vigilance à avoir dans la qualité de l'aménagement et du traitement paysager de cette zone d'activités économiques, et des futures constructions, en raison de sa localisation en entrée de bourg, de sa proximité avec des sites à intérêt paysager, et de la situation de votre commune dans la zone écrin de préservation paysagère du site inscrit des Climats de Bourgogne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Pascal GAUTHERON
Président